

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TRAVAIL SOCIAL (ESTS)

HISTORIQUE

L'École supérieure de travail social (ESTS) est une institution d'enseignement supérieur en travail social, rattachée à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

Fondée en 1948 sous le nom d'École libanaise de formation sociale et reconnue à la même période « d'utilité publique » par l'État libanais, l'École a obtenu le changement de son nom en École supérieure de travail social le 1^{er} septembre 2025, décret n° 1025. Elle forme des travailleurs sociaux, tous agents de changement et de développement, en forgeant des identités professionnelles basées sur des référentiels de compétences spécifiques.

Elle s'inscrit dans la Charte de l'USJ et adhère aux valeurs de la démocratie, de la solidarité et de l'équité. Elle affirme le droit à la différence et à la libre expression et œuvre contre toute forme de discrimination ou d'exclusion.

Elle constitue un espace d'échanges d'expériences et de savoirs, offrant chaque année des formations permanentes diplômantes ou qualifiantes.

Elle privilégie pour toutes ses formations un processus fondé sur l'accompagnement, le partenariat, l'alternance et la transversalité. Elle attribue à l'étudiant un rôle principal et une responsabilité dans l'élaboration de son projet de formation, et opte pour un enseignement interactif et un encadrement pédagogique individualisé et de groupe.

Elle entretient des collaborations à l'échelle nationale auprès des secteurs public et associatif.

Elle entreprend des recherches sur divers problèmes de société afin de dégager de nouvelles pratiques professionnelles et d'impulser des politiques sociales à l'échelle nationale.

Elle initie des projets-pilotes à partir de la réalité libanaise en collaboration avec différents acteurs sociaux.

Elle développe des partenariats à l'échelle internationale autour de projets de formation, de recherche et d'action : elle est membre de diverses associations régionales et internationales, d'écoles de travail social, de pédagogie universitaire et de regroupements professionnels. Par ailleurs, l'ESTS a conclu différents accords-cadres avec des universités étrangères.

MISSION

La mission de l'École supérieure de travail social se fonde sur trois pôles :

- 1. La formation professionnalisante d'agents de changement et de développement en travail social** : le travail social constitue ainsi le cœur du métier et se définit comme « une profession aux visages multiples, englobant un large éventail d'activités professionnelles, curatives ou préventives, conduites par des personnes qualifiées, au sein de structures publiques ou privées, en direction d'individus, de familles, de groupes ou de collectivités, afin de contribuer, soit à la résolution de leurs problèmes, soit à la promotion de leurs capacités ».
- 2. La recherche en travail social** permet l'analyse réflexive des problèmes de société et des modèles d'intervention en travail social, pour accompagner les changements émergeant des crises et des mutations des sociétés et ce, dans différents contextes, locaux, régionaux et internationaux. La recherche sous toutes ses formes produit des connaissances facilitant l'élaboration de politiques sociales et le développement de pratiques nouvelles.
- 3. L'action en travail social** encourage l'innovation en favorisant des projets pilotes et des interventions pionnières dans des domaines variés du travail social. Elle privilégie des partenariats avec les secteurs public, privé et/ou associatif.

DIRECTION

Directrice : Rima MAWAD

Directrices honoraires : May HAZAZ, Hyam SAMAH KAHI, Maryse TANNOUS JOMAA

Coordinatrice du programme Licence en travail social : Lina ABI RIZK (EL) KHOURY

Coordinatrice du programme Master en travail social : Rima MAWAD

Coordinatrice du programme Doctorat en travail social : Houwayda MATTA BOU RAMIA

Coordinatrice de l'Unité de formation continue : Maryse TANNOUS JOMAA

ADMINISTRATION

Gestionnaire des projets subventionnés : Tania KHANATI
Chargeée de support académique : Julie (EL) HÉLOU

CORPS PROFESSORAL

Professeur émérite

Jamilé KHOURY

Professeurs

Houwayda MATTABOURE RAMIA, Maryse TANNOUS JOMAA

Professeurs associés

Rita CHOUCHANI HATEM, Rima MAWAD

Maître de conférences

Lina ABI RIZK (EL) KHOURY

Chargeés d'enseignement

Karam ABI YAZBECK, Elie ABOU AOUN, Nadia BADRAN, Rita CHAHWANE, Marie-Thérèse (Nora) DACCACHE, Valérie DAOU, Amal FARHAT, Anita YOUSSEF (EL) HAJJ, Claudine GHAZIRI NASR, Nayla IBRAHIM AHMAD, Tania KHANATY, Sandy (EL) KHOURY, Danièle MATTAR KARAM, Tala KHLAT, Zeina MEHANNA MARTELLONI, Amal MOUKARZEL DAMIEN, Hana HALABI NASSIF, Carole Émile NEHMÉ, Carla RICHA DAGHER, Sabah SALIBA, Maria SFEIR, Dani TOUMA (EL) RASSY, Nabil WEHAIBÉ

Chargeés de cours

Sima ANTABLI, Marianne AOUAD BAZ, Maguy SALAMEH

Chargeés de formation pratique

Maria ABI HACHEM SELWAN, Ramona BAAYNO (EL) DIB, Zeinab MORTADA, Lara (EL) SALIBI

Enseignants appartenant à une autre faculté de l'USJ ou ayant un autre titre à l'USJ

Gloria ABDO, Rock (EL) ACHY, Elise AYOUB, Eliane BOU KHALIL MANSOUR, Nathalie CHEMALY, Ursula (EL) HAGE, Mohamad Tarek (EL) HALABI, Johanna HAWARI BOURJELY

DIPLÔMES

Licence en travail social

Master en travail social, options :

- Counseling familial et socio-éducatif
- Ingénierie du développement social

Doctorat en travail social

Diplôme universitaire en médiation conjugale et familiale

Diplôme universitaire en migration et déplacement forcé

University Diploma in Humanitarian Crises, Solidarity and International Cooperation

University Diploma in Social Entrepreneurship

DÉBOUCHÉS

Postes potentiels d'un travailleur social

Assistant social / Animateur social / Éducateur spécialisé / Case manager / Travailleur social.

Postes potentiels d'un travailleur social détenteur d'un Master CFSE

Counselor socioéducatif / Coach parental et familial / Expert en médiation familiale / Conseiller en orientation professionnelle / Chef de service social spécialisé / Consultant au niveau des politiques sociales et de l'évaluation de services et de programmes d'intervention psychosociale - Milieux hospitaliers et départements de santé mentale.

Postes potentiels d'un travailleur social détenteur d'un Master IDS

Chef de projet - Directeur de programme / Gestionnaire, directeur de services communautaires, de structures associatives ou d'équipements socioculturels / Expert en formation / Responsable contrôle et évaluation

(monitoring et évaluation) / Entrepreneur social / Consultant dans divers domaines : politiques sociales, socioculturelles et de jeunesse - Formation de cadres et des équipes - Évaluation de services, de programmes ou projets de développement.

Compétences visées pour un travailleur social détenteur d'un doctorat en travail social

Recherche et développement des connaissances et des pratiques en travail social / Innovation dans le domaine professionnel / Contribution à la conception et à l'analyse de politiques sociales / Enseignement supérieur dans le domaine de spécialisation.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Licence en travail social, Master en travail social, options : Counseling familial et socio-éducatif, Ingénierie du développement social : 125 dollars américains frais et 4 780 000 livres libanaises (pour le 1^{er} semestre), soit 178 en contre-valeur dollars américains frais (taux du dollar = 89 500 LL).

Doctorat en travail social : 76 dollars américains frais et 2 865 000 livres libanaises (pour le 1^{er} semestre), soit 108 en contre-valeur dollars américains frais (taux du dollar = 89 500 LL).

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 29 : Système de notation

c. À l'ESTS, le réajustement n'est pas applicable pour les notes des stages : toute note inférieure à 10/20 nécessite la reprise du stage. L'étudiant est obligé de se réinscrire à l'ensemble des crédits du stage en question. La reprise du stage ne peut être acceptée qu'une seule fois pour l'ensemble des stages. En cas d'un deuxième échec, la poursuite des études à l'ESTS ne sera plus possible.

Article 30 : Jury

e. Les questions relatives à l'inaptitude à la profession sont traitées par le Conseil de l'ESTS. Ce dernier peut juger dans la confidentialité de l'inaptitude d'un étudiant à continuer sa formation professionnelle. Les causes de l'inaptitude peuvent être soit des manquements à l'éthique du travail social, soit des problèmes de comportement constituant un obstacle majeur à l'exercice professionnel et/ou pouvant mettre en danger les éventuels bénéficiaires. L'étudiant est invité à la réunion du Conseil et peut être assisté par un expert de référence. Le Conseil peut consulter, selon les cas, les personnes de référence concernées et prendre les mesures adéquates selon un vote aligné sur les statuts de ce Conseil. La décision de suspension finale des études prise éventuellement par le conseil de l'ESTS est sans appel.